

XV^e siècle chez les clercs, et généralisée avec l'introduction de l'imprimerie. C'est un fait incontestable, même si depuis, on écrit (hélas) *praz*, alors que le « a » est ici tonique et clairement prononcé, au lieu d'écrire *prâ*, ou à défaut *prat* ou *pratz*. Tholomaz se prononce donc maintenant, pour un Savoyard, pratiquement comme Tholome, avec un « e » muet. (de même, que l'on prononce Saverna ou Sanverna, le « z » final de Savernaz est fautif : écrit ainsi, on devrait prononcer Saverne !)

Tholome est ainsi un Tholomaz

dont l'orthographe a « glissé ». A preuve supplémentaire, les premières mentions en latin connues de St-Jean sont au XIII^e siècle : *S. Joannis de Tholoma*. Tout cela est bien beau, me direz-vous, mais que veut dire « Tholoma », et d'où vient ce mot ?

Partant du principe indiscutable que « nos ancêtres les Gaulois » étaient bien implantés autour du Môle (voir les découvertes récentes !), on peut aller faire un tour du côté des langues parlées par ces ancêtres. Mais tout d'abord, pourquoi Tholome et non Tolome ?

Il peut s'agir d'une articulation particulière du « t », peut-être voisine d'un « d » français, mais nous n'en savons rien, et cela n'a pas grande importance (pourquoi Thonon et Thônes ?).

Si on dissèque le mot, on peut dégager un suffixe « oma » qui devrait dériver du suffixe *ona / onis*, courant

dans les noms de lieux gaulois. Le passage de la consonne nasale « n » à la consonne nasale « m » est quant à lui fréquent et ne pose pas de problème linguistique (c.f. français *prune* => patois *pron-ma*). Il reste le radical *tol* ou *thol* ; et là, les choses deviennent plus claires, En effet, parmi les langues celtiques encore parlées de nos jours, le breton connaît le mot *taol*, pour table (origine du mot *dolmen*, de *taol men* (*men* = pierre)), issu de la racine indo-européenne *TAWL, qui donne aussi *tabula* en latin, d'où table et tôle en français, *taula* en provençal, *tavola* en italien, et *tafel* en allemand, *stol* dans les langues slaves etc...

A partir de là, connaissant la topologie des trois lieux : St-Jean de Tholome, Tholomaz et Thollon, on peut en déduire que *tol* (table) est à prendre au sens de plateau, replat dans la pente. Donc Tholome signifierait simplement « Le Replat », sauf si quelqu'un me prouve qu'il a existé dans ces trois lieux un temple gallo-romain, auquel cas je dirai que *thol* désignerait un autel. Mais c'est une autre histoire.

Voilà donc une explication toponymique somme toute simple, trop simple peut-être pour ceux qui trouveront que cela manque de romantisme, mais elle ne manquera pas de rigueur, Elle devrait, je l'espère, mettre un terme à la fantaisie de « Tholomé » et à la controverse, et rendre la paix aux cendres de mon grand-père Jean-Pierre Châtel de Bovère, *San Dyan-ni* de souche !

Gérard Châtel - Taninges

